



Retractation ou modification suite à un achat de billet en ligne

Par **beber38**, le **08/12/2008** à **11:06**

Bonjour,rrnrnJe viens de commander plusieurs billets pour le supercross aux palais des sports et juste après avoir effectué mon achat, je me suis rendu compte que j'avais fait une erreur sur la date. rnrnIl n'y a pas eu de message récapitulatif je n'ai donc pas fait attention à cette information. Je ne savais pas qu'il y avait plusieurs dates.rnrnJe les ai donc contacté de suite pour savoir si je pouvez changer la date (pour le lendemain) ou annuler la commande. On m'as répondu que tout cela est impossible que j'ai cliqué et donc que c'est trop tard, bref tant pis pour moi. Étant donné que cela fait une somme conséquente je vais essayé de m'arranger avec mes amis pour la date.rnrn- Mais je voulais savoir si tout ça est bien légal ? rn(jusqu'à présent chaque achat sur internet que j'ai fait pouvais s'annuler)rrnrnMerci d'avance,